REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE

RAPPORT DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2017-2018

Encore cette année, le Regroupement a été très actif, comme vous aurez pu le constater à la lecture des textes publiés dans *L'Insulaire* (été 2018).

À ce jour, le Regroupement a réussi à conserver à perpétuité 152 hectares de milieux naturels sur l'ile Verte, grâce à la générosité de propriétaires soucieux de protéger l'environnement.

1) Acquisition de terrains et de servitudes de conservation

- a) **Projet Vally**: Le 31 janvier 2018, Madame Martine Vally-Fontaine a accordé une servitude de conservation à perpétuité sur un terrain de 109 hectares, permettant ainsi de conserver presque 10 % de la superficie de l'ile Verte. Cette servitude, jumelée à la conservation de 43 hectares le long des battures (projet Deschênes), servira à protéger des parties vitales de l'ile.
 - Conservation de la nature Canada a versé une subvention permettant de payer les services requis pour mener le projet Vally à terme (arpenteur, évaluateur, notaire ...). Quant à la constitution du fonds de gestion de 60 000 \$, équivalent à 15 % de la valeur du don, ce fonds a été constitué avec l'appui notamment de la Fondation de la faune du Québec, de la Société Duvetnor et du Regroupement.
- b) Projet Deschênes: Au printemps 2018, le sentier sur la partie du terrain qui appartient au Regroupement a fait l'objet de travaux d'entretien et de nettoyage. Par contre, le sentier ne pourra pas être ouvert au public avant la construction d'un escalier durant le mois d'aout. Un tel escalier est essentiel afin de rendre le sentier sécuritaire. Un panneau sera posé à l'entrée dès que l'escalier aura été terminé. Un deuxième panneau, offert par Environnement et Changement climatique Canada, sera posé près des battures.
- c) Autres projets de conservation: Le Regroupement souhaite pouvoir compléter un autre projet à l'automne, relatif à un terrain de six hectares entre le Chemin de l'île et le fleuve au nord. En protégeant ce terrain, le Regroupement fixera en quelque sorte une zone tampon entre la partie plus développée à l'ouest de l'île et la partie moins développée au centre. La partie centrale de l'île fait l'objet des principaux efforts de conservation du Regroupement et il se peut qu'au moins un autre terrain dans ce secteur puisse être protégé en 2019 ou 2020.

Par la suite, le Regroupement veillera prioritairement à l'entretien et à la protection des terrains qui auront fait l'objet de conservation.

2) Demandes de reconnaissance de réserves naturelles

En plus de faire partie du Programme de dons écologiques, les projets entrepris par le Regroupement font l'objet de demande, auprès du Québec, pour que les terrains soient

reconnus comme réserves naturelles en vertu de l'article 55 de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* du Québec. Des représentants du MDDELCC ont visité les terrains entre le 15 et le 17 juin et le processus de reconnaissance est en cours. Une telle reconnaissance par le Québec accordera une protection supplémentaire à ces terrains.

3) Activités de financement et de promotion

Durant l'année 2017-2018, le Regroupement a reçu des dons individuels non dirigés de 4 820 \$, des dons institutionnels dirigés de 45 000 \$ et des subventions de 15 863 \$. Ces sommes ont notamment été affectés au projet Vally : paiement de services professionnels et constitution d'un fonds de gestion.

La vente en 2017 de l'ouvrage intitulé *Les boucaneries* s'est poursuivi à un rythme beaucoup plus lent et a donné lieu à des revenus de 221 \$.

4) Le conseil d'administration

Durant l'année 2017-2018, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Denis Michaud (vice-président), Aline Grenon (secrétaire-trésorière) et des administrateurs Anne Bérubé, Gilbert Delage, Yvon Mercier et Gail Richardson. Les administrateurs se sont rencontrés à cinq reprises.

Nos remerciements aux membres du conseil d'administration pour leurs bons conseils, leur aide et leur enthousiasme, ainsi qu'aux membres du Regroupement pour leur soutien.

5) Perspectives 2018-2019

Au cours de la prochaine année, le principal défi que le Regroupement doit relever a trait au financement. En outre, il sera nécessaire de combler le fonds de gestion relatif au projet Vally et d'obtenir les fonds requis pour compléter le projet de conservation en cours.

Malgré une situation financière qui s'améliore d'année en année, il demeure que les fonds pour payer les frais généraux demeurent limités. Vos dons sont essentiels à cette fin.

Nous vous remercions de votre appui indéfectible!

Le 28 juillet 2018

Bastien Vézina, président